



DEPARTEMENT DE LA VIENNE

MAIRIE
de
POUANT

2 Place Jean Catin 86200 POUANT
Tel. 05 49 22 50 67 - Email contact@pouant.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{ère} Séance : ELECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 - 20h**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

À POUANT, le 25 mars 2026

Le Maire,
Mr PROUST Jacques.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026 ;
- 1. Décisions du Maire ;
- 2. Délibération portant sur une décision modificative budgétaire ;
- 3. Délibération portant sur la garantie pour chacun des contrats du prêt contracté par Habitat de la Vienne auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;
- 4. Vote du taux d'imposition ;
- 5. Délibération portant sur la Redevance d'Occupation du domaine Public 2026 (SRD);
- 6. Délibération portant sur des travaux de réhabilitation d'une reprise de concession ;
- 7. Délibération portant sur la répartition des subventions associatives 2026 ;
- 8. Détermination des candidats à la Commission des Impôts Directs ;
- 9. Présentation des devis des divers projets à venir ;
- 10. Présentation du devis de Pyro Concept et des diverses prestations pour les festivités du 11 juillet 2026 ;
- 11. Organisation du Grand Prix de Pouant daté du 6 avril 2026 ;
- 12. Organisation du 8 mai 2026.

✓ Questions diverses

POUVOIR (1)

Je soussigné(e), _____ Donne pouvoir à (2) _____
- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal, séance du _____ à _____ heures (3)
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à _____, Le _____

Signature. (4)

(1) A n'utiliser qu'en cas d'empêchement majeur. (2) Nom, prénom, adresse du mandataire. (3) Le présent pouvoir conservant une validité de trois reports maximums dans le cas où la présente réunion serait reportée pour quelle que cause que ce soit. (4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».